

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **56 (1920)**

Heft 25-26

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

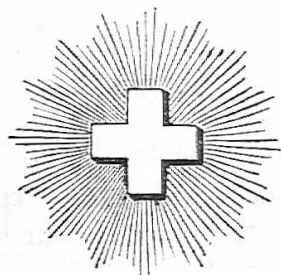
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LVI^{me} ANNÉE

Nos 25-26
Série A



LAUSANNE

26 juin 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE: *Congrès scolaire de Neuchâtel. — Rapport sur la marche de la S. P. R. de 1915 à 1920. — Rapport du Rédacteur en chef de l'Éducateur.*

Un numéro supplémentaire de l'« Educateur » paraîtra le 3 juillet.

CONGRÈS SCOLAIRE DE NEUCHÂTEL

C'est à la ville de Neuchâtel qu'échoit l'honneur de recevoir, les 15, 16 et 17 juillet prochain, les participants au XX^e Congrès scolaire romand. Depuis plusieurs mois, le Comité d'organisation et les divers Comités besognent ferme et je crois savoir qu'ils préparent aux collègues de la Suisse romande le plus cordial accueil,

Il importe que les instituteurs et les institutrices du pays romand viennent très nombreux à Neuchâtel discuter les problèmes si complexes et si importants de l'éducation populaire. Et comme le dit l'appel adressé aux membres de la Société pédagogique:

« Nous les convions :

- » à venir participer à un travail sérieux que nous espérons fécond,
- » à faire œuvre de solidarité,
- » à resserrer ces liens d'amitié qui contribuent à affermir notre esprit romand. »

Nous pensons être utile aux intéressés, en leur donnant par la voie de l'*Éducateur* quelques renseignements un peu détaillés sur le programme de ces journées, programme inspiré tout entier par les préoccupations que les temps actuels dictent aux éducateurs de la jeunesse.

Rapports. — Les rapports viennent d'être envoyés aux membres de la Romande, chacun les lira avec un vif intérêt et un grand plaisir. Ils font honneur à leurs auteurs et à la Société pédagogique romande.

Rappelons que M. *Duvillard*, inspecteur scolaire à Genève, est l'auteur du premier rapport : « *Examen critique des tendances de l'enseignement primaire.* »

Ce travail d'un très grand intérêt, rempli d'idées nouvelles et originales, révèle un pédagogue averti et très expérimenté et sera une base solide pour les discussions du Congrès sur le problème de la réforme scolaire en général.

Le second rapport, de M. G. Stroele, instituteur à Neuchâtel, traite de « *l'Equivalence des brevets dans la Suisse romande.* » C'est en somme le problème difficile de la préparation et du recrutement du Corps enseignant que le rapporteur expose fort clairement, d'une manière très personnelle, en un style alerte et parfois très malicieux. Les thèses qui résument les deux rapports provoqueront, nous en sommes certain, de fort intéressantes discussions.

Conférences. — Trois conférences sont prévues :

La première aura lieu le *jeudi soir 15 juillet*, à 20 1/2 h., à la grande salle des conférences, avenue de la Gare. Le conférencier sera M. de Montenach, de Fribourg, conseiller aux Etats, connu comme un écrivain et un historien de talent et un brillant orateur. Parmi les livres qu'il a publiés, rappelons l'un des plus récents : « Pour le visage aimé de la Patrie. » Le sujet que développera M. de Montenach sera le suivant : « *Formation du goût dans l'art et dans la vie.* »

Le *vendredi 16*, à 8 h. du matin, M. Arnold Reymond, professeur de philosophie et de pédagogie à l'Université de Neuchâtel, développera le sujet suivant : « *La notion de loi historique.* » Voici de quelle manière M. le professeur Reymond nous informe qu'il traitera son sujet : « Existe-t-il à proprement parler des lois historiques ? En d'autres termes, est-il possible d'établir entre les faits dont s'occupe l'historien des relations définies qui permettent d'en prévoir et d'en prédire en quelque sorte la succession ? En particulier, la contingence dont l'histoire paraît être le théâtre n'est-elle qu'apparente ou bien est-elle réellement due au hasard ? C'est là un problème qui a passionné les grands philosophes du XIX^e siècle et auquel les dernières guerres ont donné un intérêt spécial. »

Comme on peut s'en rendre compte et étant donnée la personnalité du conférencier, cette séance sera des plus intéressantes.

« *Une fondation suisse pour bibliothèques libres,* » tel est le sujet que M. Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale, développera le *samedi 17 juillet*, à 8 heures du matin. Le Comité directeur de cette institution a désiré faire connaître au Corps enseignant romand une œuvre fort intéressante qui à tous égards mérite son appui.

Concert. — *Vendredi 16 juillet*, à 16 heures, le *Chœur mixte du Corps enseignant de Vevey-Montreux*, dont la réputation n'est plus à faire, sous la direction de M. le professeur Lang, donnera au temple

du Bas « quelques chefs-d'œuvre de la chanson populaire et deux chœurs de la Fête des vigneron. » En outre, M. *Georges Humbert*, directeur, et des professeurs du Conservatoire de musique de Neuchâtel exécuteront quelques morceaux d'instruments à cordes et orgue. Etant donnée la renommée des uns et des autres, ce sera un vrai régal musical offert aux congressistes.

Soirée familière. — Après le travail le plaisir, dit le proverbe. Aussi, le vendredi soir, une soirée familière est-elle prévue dans la grande salle de la Rotonde. Nous ne voudrions point commettre d'indiscrétion en révélant à l'avance toutes les jolies choses qu'on y verra et entendra. Toutefois, je vous glisse confidentiellement !... ceci à l'oreille : Il y aura la traditionnelle « Revue scolaire, » en vers, due à l'inspiration et à la plume alerte et fine de notre ami *Roulier de la Rippe*, en collaboration, pour la partie musicale, avec M. *L. Hämmerli*, professeur de chant à Neuchâtel ; une comédie, puis... mais halte-là et un peu de patience, sinon je vais passer pour une commère.

Concert au Conservatoire. — M. *Humbert*, directeur du Conservatoire, offre à un nombre limité de congressistes (125 environ, vu la dimension du local) une *Soirée de musique de chambre et de chant*, qui aurait lieu au Conservatoire, également le vendredi soir. Au programme figurera entre autres un morceau pour deux pianos ; ce serait une bonne occasion pour les amateurs d'apprendre à connaître le piano-double Pleyel, dont il n'existe que deux exemplaires en Suisse.

Pour donner suite éventuellement à cette idée et le nombre de places étant limité, il serait nécessaire que les personnes que cela intéresse veuillent bien *se faire inscrire jusqu'au 5 juillet, au plus tard, auprès de M. J.-E. Matthey, instituteur, président du Comité des récréations à Neuchâtel.*

Course en bateau. — En cas de beau temps, le Congrès se clôturera le samedi après-midi, par une course en bateau. En cas de mauvais temps, la course sera remplacée par des visites à l'Observatoire et dans les Musées, sous la conduite des conservateurs.

Renseignements divers. — Le Comité d'organisation serait très reconnaissant aux personnes qui auraient reçu à double les Rapports du Congrès, ou qui n'en auraient pas l'emploi, de bien vouloir les retourner au plus vite à M. *F. Hoffmann*, président du Comité à Neuchâtel.

Logements. — Le Comité insiste vivement pour que toutes les réponses lui parviennent **avant le 5 juillet**. Etant données les difficultés de trouver des logements en suffisance, il ne pourra assumer aucune responsabilité pour les réponses qui lui parviendront après cette date. En outre, pour faciliter la répartition des logements, les personnes qui

pourraient loger ensemble (chambre à deux lits, par exemple) sont priées de l'indiquer sur leur carte, de façon précise. H. L. G.

Rapport sur la marche de la S. P. R. de 1915 à 1920.

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Au moment de déposer notre mandat, nous éprouvons une grande appréhension, celle de n'avoir pas pu et pas su peut-être réaliser tout ce que nous nous promettions quand le Congrès de Lausanne nous a fait l'honneur de nous désigner pour diriger les destinées de la S. P. R.

Nous avons certes une tâche difficile, car la direction du Bureau vaudois qui nous a précédés fut brillante et fructueuse. Nous avons mandat, pour suivre les instructions de nos devanciers, de faire progresser l'éducation et l'instruction dans notre cher pays, de contribuer à faire respecter toujours plus la noble profession d'éducateurs du peuple, de travailler sans relâche au développement de l'esprit de cordialité, de fraternité qui unit les instituteurs de la Suisse romande, de tendre toujours plus à affermir l'esprit romand et à lui conserver son originalité. La mission d'une société comme la nôtre peut avoir, comme vous le voyez, une importance très grande dans les temps troublés qui agitent non seulement notre beau pays romand et notre Suisse, mais le monde entier.

Vous comprendrez, chers collègues, notre inquiétude de n'avoir pas travaillé suffisamment à la réalisation de cette grande mission. Sans doute, nous pourrions invoquer les années terribles que nous venons de passer, mais, malgré nos efforts et la meilleure volonté, nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver une déception, c'est de ne pas voir la S. P. R. plus forte, plus vivante, plus active.

Le 24 novembre 1918, lors de la dernière réunion du Comité central, à Lausanne, nous avons le cœur rempli d'espérance; une Europe régénérée nous apparaissait, une ère de liberté semblait annoncer le triomphe définitif de la démocratie et nous nous réjouissions de collaborer, dans notre modeste sphère, à la réalisation des tâches nouvelles et fécondes.

Aujourd'hui, les illusions sont dissipées, le ciel est plus chargé que jamais de nuages noirs et la situation économique si troublée a une grosse et fâcheuse répercussion sur l'école. Dans plusieurs de nos cantons, le corps enseignant vit encore dans l'incertitude, et les soucis matériels l'empêchent de remplir sa mission avec l'enthousiasme nécessaire.

Nous sommes las de lutter toujours pour des améliorations de salaire absolument justifiées et nous appelons avec force le moment où nous

pourrons nous livrer exclusivement et joyeusement à l'accomplissement de notre tâche d'éducateurs et à l'étude des problèmes si complexes de l'éducation populaire

Activité du Bureau.

Nous avons déjà présenté au Comité central, en 1916 à Yverdon et en 1918 à Lausanne, les rapports sur notre activité de 1915 à 1918. Nous rappellerons simplement pour mémoire les faits les plus importants. Mais avant tout nous avons le devoir de rappeler le souvenir ému d'hommes qui ont donné à la S. P. R. et à l'école le meilleur de leur cœur. Citons parmi eux celui qui fut notre président d'honneur, Léon Latour. Notre organe « L'Éducateur » a déjà dit toute l'activité bienfaisante de cet homme de cœur. Nous nous bornons à rendre ici un dernier hommage respectueux à sa mémoire ainsi qu'à celle de tous nos collègues, instituteurs et institutrices, qui sont tombés, eux aussi, au champ d'honneur du travail.

Educateur. — Notre journal est la pierre angulaire de la S. P. R. Sans lui, dans l'organisation actuelle, notre association ne saurait vivre. Les temps ne sont plus où « L'Éducateur » paraissait régulièrement sans trop se soucier de la question budgétaire. La crise économique a frappé notre vaillant journal et dans ces dernières années le Bureau a dû consacrer bien des séances à examiner, discuter et prendre des résolutions permettant de surmonter la crise.

Constatons simplement qu'un numéro de l'Éducateur qui coûtait en 1914 : 90 francs est monté successivement à 177 fr. 50, 275 francs, puis 330 francs.

Nous avons envisagé à plusieurs reprises des transformations possibles. Les temps nouveaux créent des besoins nouveaux et les Comités de sections cherchent les voies et moyens de mieux renseigner leurs mandants sur leur activité. La création de *bulletins de sections* serait, croyons-nous, fort préjudiciable à notre organe principal, coûterait fort cher et pourrait mettre en péril l'existence même de la Romande. Nous avons donc cherché une solution, la plus favorable possible. Le problème est difficile. Il faut d'une part satisfaire les intellectuels en développant la partie purement pédagogique et, d'autre part, publier un bulletin corporatif répondant aux désirs légitimes des sociétaires. Le Bureau a consacré de nombreuses et laborieuses séances à l'examen de cette difficile situation. Nous sommes de plus en plus convaincus que la solution la plus rationnelle serait la création de l'organe obligatoire pour tous les membres de la Romande. Pour que le journal puisse remplir son double rôle, il faut des ressources suffisantes, c'est-à-dire beaucoup d'abonnés. L'abonnement obligatoire nous paraît être la seule

solution qui permette d'avoir un journal pédagogique dans lequel toutes les idées doivent pouvoir être discutées, journal ouvert à tous les éducateurs romands, sous la direction d'un rédacteur à notre choix, et adressé à tous les sociétaires, car nous ne pouvons concevoir un instant un instituteur, une institutrice renonçant au seul journal qui, chez nous, travaille si activement au développement professionnel et intellectuel du corps enseignant.

D'autre part, un bulletin corporatif paraissant régulièrement, au service de toutes les sections, doit pouvoir satisfaire à toutes les exigences. Chaque section serait maîtresse absolue d'un nombre de pages à déterminer et pourrait publier toutes les communications qu'elle voudrait sous sa propre responsabilité. Un rédacteur corporatif, nommé par le Comité central serait chargé de diriger la publication de ce bulletin.

Cette solution est-elle la meilleure? Nous n'en savons rien, nous la croyons bonne et l'avenir nous dira, si elle finit par être adoptée, ce qu'elle vaut réellement.

Bien des changements sont intervenus dans la vie intime de notre journal depuis 1914: en premier lieu la démission de François Guex, terrassé par la maladie, et son remplacement par M. E. Briod. Nous avons dit déjà dans notre rapport de 1916 tout le bien que nous pensions du regretté F. Guex, nous n'y reviendrons pas. Nous constatons que son successeur a su, avec de modestes ressources financières, faire de l'Éducateur un journal pédagogique de grande valeur, cité fort souvent dans les revues étrangères.

Jusqu'à ces derniers jours, nous espérions léguer à nos amis genevois une situation facile, un journal à la tête duquel se trouve un caractère vaillant, un travailleur infatigable et un homme de cœur. Malheureusement, notre excellent ami se voit obligé, bien malgré lui, et malgré nous, de se démettre de ses fonctions pour d'impérieuses raisons de santé.

Nos instances pour qu'il consente à rester à la tête de notre journal sont restées vaines, et nous devons nous résigner à lui chercher un successeur.

Gérance. — Dans la dernière séance du Comité central, notre ami J. Cordey lisait son dernier rapport. Appelé à l'inspection des écoles de Lausanne, M. Cordey ne crut plus pouvoir assumer la tâche de gérant de l'Éducateur, tâche qu'il a si bien remplie pendant sept années. Conscientieux, exact, dévoué et modeste, J. Cordey était un gérant modèle, fort au courant de notre rouage administratif. Nous pouvions compter sur lui en toute occasion et nous l'avons quitté avec beaucoup de regrets.

Le Comité central a eu la main heureuse en appelant à la gérance M. E. Visinand, ancien président de la « Vaudoise. » Nous avons trouvé chez cet excellent ami beaucoup de dévouement et un digne successeur de J. Cordey. Nous osons espérer que M. Visinand voudra bien consentir à continuer de donner à l'*Educateur* et à la « Romande » son intelligence et son dévouement. C'est le meilleur vœu que nous puissions faire en faveur de nos successeurs du futur Bureau genevois.

Un autre changement encore est intervenu. M. Julien Magnin, rédacteur de la partie pratique, appelé à enseigner dans divers établissements secondaires, n'a pas cru devoir conserver son mandat, qu'il avait rempli avec beaucoup de compétence. M. Albert Chessex a succédé à M. Magnin et nous pouvons être certains que sa collaboration continuera à être heureuse et féconde.

Le Bureau n'a pas voulu laisser partir MM. Cordey et Magnin sans leur dire toute notre reconnaissance que nous avons traduite par un souvenir modeste qui leur rappellera notre gratitude et notre amitié.

Congrès de Neuchâtel. — La tâche principale du Bureau, après les préoccupations du journal, a été la préparation du XX^e Congrès. Trente-sept questions furent présentées au Comité central lors de la séance d'Yverdon. Après bien des discussions, le Comité central arrêta son choix sur les deux questions qui seront soumises aux délibérations du Congrès : « *L'examen critique des tendances de l'enseignement primaire actuel* » et « *L'équivalence des brevets pédagogiques dans la Suisse romande.* » La première question était si vaste et si complexe que nous éprouvions une véritable inquiétude de ne pouvoir trouver un rapporteur qui voulut bien accepter un travail aussi considérable. Nous sommes reconnaissants à MM. Duvillard et Stroele de leur bonne volonté, et leurs excellents travaux susciteront sans aucun doute des discussions intéressantes et fructueuses pour notre école populaire.

L'organisation du Congrès de Neuchâtel a été grandement facilitée d'abord par l'appui unanime des collègues, puis par celui non moins précieux des autorités fédérales, cantonales et communales.

A la suite d'une entrevue de notre président avec M. le conseiller fédéral Ador, chef du Département de l'intérieur, le Conseil fédéral avait consenti à proposer aux Chambres un crédit en notre faveur de 6000 francs. A la session des Chambres, les Etats, qui avaient la priorité sur cet objet, réduisaient par raison d'économie notre subside à 3000 francs, malgré l'intervention des deux conseillers neuchâtelois, appuyés par la députation romande, et deux ou trois Suisses allemands. Grand émoi à Neuchâtel. Avisés immédiatement par notre excellent collègue, M. le conseiller national Moeckli, votre Bureau se met en cam-

pagne : Conférence avec M. Pignat, d'Yverdon, président de la Commission des finances du Conseil national ; entrevue avec plusieurs conseillers nationaux neuchâtelois, etc. Bref, quelques jours après, le National rétablit les 6000 francs et les Etats, bons enfants, s'inclinent et nous voilà tranquilisés. L'alerte a été chaude.

Nous devons une grande reconnaissance à ceux qui n'ont pas ménagé leur influence et leurs peines à Berne, et qui ont montré ainsi leur confiance dans la valeur de nos travaux et leur intérêt pour notre association.

Commission de lecture. — Cet important organe de la S. P. R. fonctionne régulièrement. M. Ch. Perret, secrétaire-caissier de la Commission, ancien gérant de l'*Educateur*, a démissionné et a été remplacé par M. J. Cordey. Nous ne voudrions pas laisser partir M. Perret sans lui dire toute notre gratitude pour l'intérêt qu'il a toujours montré à la S. P. R. Nous conservons de ce vieil ami de la Romande le meilleur souvenir.

La publication annuelle de cette Commission a été remplacée par une publication périodique qui paraît en supplément dans l'*Educateur*. Le premier fascicule a déjà paru. C'est, croyons-nous, une heureuse innovation due à l'initiative de notre ami Ernest Briod, et que la Commission a bien voulu accepter. Rappelons que le règlement de la Commission de lecture a été révisé et soumis à la sanction du Bureau. L'entente est maintenant parfaite et tout chemine normalement.

Rappelons que la Commission nommée par le Comité central à l'Assemblée de Lausanne en 1918 était composée de MM. Latour, président, W. Rosier, Ch. Perret, J. Cordey, Boder et Ed. Quartier-la-Tente. Deux membres seront à remplacer : M. Latour, décédé, et M. Ch. Perret, démissionnaire.

Œuvres de guerre. — Le Bureau de la S. P. R. n'a pu rester indifférent aux atroces misères résultant de la guerre. Nous rappelons simplement la souscription faite en faveur des enfants et collègues belges qui a produit 23561 francs, dont 7400 francs souscrits par le corps enseignant romand, et celle en faveur des orphelins serbes qui a produit 15420 fr. 65.

Dès lors, le Bureau a voté un modeste subside en faveur des enfants russes et a ouvert une souscription en faveur des malheureux collègues autrichiens. Celle-ci est sur le point d'être close.

En outre le Comité central, réuni à Lausanne le 24 novembre 1918, a décidé l'envoi de deux adresses de sympathie à nos collègues belges et français.

Neuhof. — Le Bureau a continué son appui à l'œuvre humanitaire de

Neuhof et a accordé une subvention annuelle de 100 francs. Le président de la S. P. R. fait partie du Comité administratif.

Caisse de secours. — Comme précédemment, nous avons eu le bonheur de pouvoir allouer quelques secours en argent à des collègues ou familles de collègues dans la peine. Le développement toujours plus grand des œuvres de prévoyance sociale diminue fort heureusement le rôle de notre Caisse de secours, mais il se trouve malgré tout des situations parfois fort critiques, et le Bureau est heureux d'avoir à sa disposition un peu d'argent pour répondre favorablement aux demandes des sections en faveur de malheureux collègues.

Bureau international. — La question d'une union internationale d'instituteurs est aussi vieille que la Romande (voir brochure jubilaire). Avant la guerre il existait déjà un bureau international à Bruxelles. En 1919, une réunion de notabilités pédagogiques de la Suisse eut lieu à Berne pour discuter de cette question et a chargé une délégation d'étudier la possibilité d'une Union internationale avec siège, si possible, en Suisse. Les temps actuels fort troublés ne sont pas propices à la réalisation d'une œuvre délicate, mais qui pourrait être bienfaisante, surtout si on la considère comme une sorte de complément à la Ligue des nations. Quoi qu'il en soit, l'Union internationale des instituteurs, malgré son magnifique programme en faveur de la diffusion des idées pacifistes dans le monde, n'est encore qu'un rêve dont la réalisation nous paraît malheureusement lointaine. Le Bureau de Bruxelles existe toujours, paraît-il, mais ne donne aucune preuve de son existence.

Divers. — Le Bureau a jugé utile de faire entrer la S. P. R. en qualité de membre collectif de la Société suisse d'hygiène scolaire.

Une revision du contrat entre la Société suisse d'assurances sur la vie à Zurich et la S. P. R. est intervenue dans le courant de l'année 1919. Les sociétaires bénéficient d'une réduction de primes de 5 % sur la valeur d'assurances, et la Société suisse nous accorde une bonification de 3 % sur la première prime de l'assuré.

L'association des bibliothécaires suisses a consacré sa réunion annuelle à l'étude d'une *Fondation pour les bibliothèques libres*. La S. P. R. s'est intéressée à la réalisation de cette œuvre et a délégué un membre du Bureau dans le Comité d'action.

Le Bureau de la S. P. R. a donné son appui à la demande de rétablissement des cours normaux de travaux manuels et est représenté dans le Comité suisse de la fête nationale du 1^{er} août.

Tel est, chers collègues, le pâle résumé de notre activité ; 25 séances du Bureau, 3 séances communes du Bureau et des présidents cantonaux, 1 séance commune avec la Commission de lecture, 3 séances du Comité

central, toutes fort laborieuses, quelques-unes même d'une journée entière, sont la preuve que la direction d'une association telle que la nôtre n'est pas une sinécure. Nous avons, en outre, participé à plusieurs séances du Schweizerischer Lehrerverein et de la Société suisse d'hygiène scolaire. Nous avons répondu avec empressement aux invitations fort aimables des associations cantonales et nous avons toujours éprouvé un grand plaisir au milieu de nos collègues et amis vaudois, genevois ou jurassiens bernois.

Il nous reste à adresser l'expression de notre reconnaissance à nos collaborateurs membres du Bureau romand, et tout particulièrement à notre dévoué secrétaire M. Werner Brandt. Nous avons trouvé en toute occasion chez tous nos collègues du Bureau un appui précieux et un dévouement inlassable. Nous conserverons, grâce à leur aménité et à leur indulgence pour les fautes que nous avons pu commettre, le meilleur souvenir de notre passage à la présidence de la S. P. R., fort heureux si nous avons pu contribuer, par nos modestes forces, à la réalisation d'une œuvre féconde entre toutes.

Le président de la S. P. R. :

G. HOFFMANN.

Neuchâtel, juin 1920.

Rapport du Rédacteur en chef de l'Éducateur

Qu'il nous soit permis de rappeler au début de ce travail les deux rapports provisoires que nous avons présentés au Comité de Rédaction et au Comité central de la S. P. R. à la fin des exercices de 1917 et 1918. Ces deux rapports ont paru dans notre journal et nous permettront dans celui-ci une concision qui sera la bienvenue de nos lecteurs et de nous-même.

Nous y avons mentionné entre autres le dualisme qui existe entre les deux buts que poursuit l'*Éducateur* : un but corporatif et un but pédagogique. Notre très regretté prédécesseur F. Guex considérait que la réalisation du premier était l'affaire des organes des sociétés qui constituent la fédération romande ; il avait en conséquence limité son activité personnelle au but pédagogique du journal. Tenant compte des exigences d'une époque exceptionnelle ainsi que des vœux du Bureau, nous avons, sur ce point, envisagé notre tâche un peu différemment, et sommes intervenu aussi souvent que nous l'avons estimé utile dans les questions touchant à l'intérêt général des membres de la S. P. R. Nous tenions expressément à ce que nos lecteurs eussent l'impression de posséder en leur journal professionnel un défenseur fidèle de leurs droits ; et pour donner plus de poids aux revendications du corps enseignant, nous avons ouvert dans l'*Éducateur* une « Tribune libre ».

Notre tâche en a été notablement compliquée. D'une part, nous avons

dû nous tenir au courant de la situation matérielle du corps enseignant dans une époque d'une instabilité critique compliquée d'une nervosité presque malade; d'autre part (et nous songeons ici avant tout à nos abonnés vaudois), plusieurs de nos lecteurs ont cru devoir nous nantir directement de réclamations matérielles et de revendications pour lesquelles leur porte-parole et leur défenseur attitré était le correspondant de leur Comité de section, qui dispose pour cela dans le journal d'une place indiscutée et d'une liberté d'expression pleine et entière.

Dans des circonstances inconnues jusqu'ici dans l'histoire de notre journal pédagogique romand, nous avons rencontré auprès du Comité central de la S. P. R., de son Bureau, et des comités des sections cantonales un appui constant et une compréhension complète pour lesquels nous leur exprimons notre profonde gratitude.

Comme il faut toutefois tirer du passé les leçons qu'il comporte, nous tenons à rappeler que, pour bien remplir son but corporatif, l'*Educateur* doit être régulièrement mis à contribution par les comités des sections, pour leurs communications à leurs membres; il doit leur tenir lieu de bulletin pour autant que leur section n'en possède aucun; si elle a son organe spécial, celui-ci ne peut être qu'intermittent, alors que des communications fréquentes dans l'*Educateur* maintiennent entre les comités et leurs administrés ce contact constant qui est indispensable à une action disciplinée. Les abonnés de notre journal ne peuvent que gagner à connaître mieux les affaires de leurs collègues d'autres cantons; en luttant, en espérant et en se réjouissant en commun, les éducateurs romands feront l'apprentissage de l'amitié et de la confiance réciproque nécessaires au succès de leur cause.

Le rôle traditionnel des correspondants des sections a été jusqu'ici celui de simples chroniqueurs; nous rendons hommage à la façon consciencieuse et distinguée avec laquelle ils s'en sont acquittés au cours de ces quatre années et leur témoignons ici notre reconnaissance entière pour leur collaboration aussi dévouée que désintéressée.

Mais nous nous permettons encore d'attirer l'attention de ceux qui présideront aux destinées futures de notre Société, sur la nécessité de pourvoir mieux que par le passé aux exigences de l'action corporative dans le journal; cette action ne peut être laissée aux collaborations occasionnelles, de tendances souvent divergentes, et d'autre part le rédacteur pédagogique ne peut pas la réaliser au mieux à lui seul. Il faut le laisser à sa mission essentielle, qui est de renseigner ses lecteurs sur le mouvement des idées en éducation. L'expérience faite nous permet d'affirmer que les polémiques que suscitent les revendications matérielles et la correspondance énorme qu'elles imposent sont peu compatibles avec une étude faite dans le calme et la sérénité.

* * *

L'époque que nous traversons n'est heureusement pas faite seulement d'opposition d'intérêts ; elle est génératrice d'idées à un degré tel que celui qui doit en suivre l'évolution se sent petit et souvent impuissant à en dénouer le fil. Je renonce à dire les sentiments d'un rédacteur sur la table de qui viennent s'entasser revues et ouvrages d'actualités pédagogiques dans un temps tel que le nôtre. A côté d'aspirations unanimes vers le mieux, d'un souci touchant d'étudier la nature enfantine dans toute sa complexité et de fonder sur des bases sûres l'école de l'avenir, voici les récriminations violentes contre l'œuvre de notre génération et de celles qui l'ont précédée, voici le cri impatient des novateurs pressés ; voici d'autre part l'opposition latente au travail de refonte, — tendance très humaine au moindre effort et regret des habitudes que l'on déränge, — et voici enfin la protestation souvent justifiée de ceux qui estiment que l'on fait trop bon marché du travail accompli jusqu'ici, et qui entendent que rien ne soit démoli sans que les matériaux de reconstruction soient mis à portée de la main.

Ces tendances diverses se manifestent dans les correspondances et les articles qui nous sont adressés. Devons-nous être exclusifs ? Devons-nous, pour mériter la qualification de progressistes, n'accepter que ce qui fait litière du passé en prétendant construire l'école nouvelle sur des bases entièrement neuves ? Même si nous le voulions, nous ne le pourrions pas. Au risque de paraître afficher un opportunisme fort mal porté, nous devons tenir compte de l'état des faits et nous souvenir que les mouvements outranciers provoquent fatalement des réactions et nuisent ainsi à la cause qu'ils veulent servir.

Nous le disons sans honte : le fond de nos convictions pédagogiques reste constitué par la doctrine de l'enseignement éducatif tel que l'ont construit Pestalozzi et ses continuateurs immédiats. Nous ne voulons pas savoir s'ils furent Suisses, Allemands, Français ou Anglo-Saxons. Pour qu'ils nous inspirent confiance, il nous suffit qu'ils aient voulu servir un idéal moral élevé et largement humain et mettre l'enrichissement de l'esprit au service de cet idéal. Les déformations que certains d'entre eux firent subir à la doctrine éducative n'infirmement nullement la valeur de celle-ci ; elles n'en montrent que mieux la puissance ou bienfaisante ou redoutable, selon l'usage qui en est fait. Et si nous ne croyons plus, avec les doux rêveurs de 48, qu'ouvrir une école c'est fermer une prison, nous savons du moins que nous pouvons, par l'école et par l'union des bonnes volontés, préparer à l'humanité un meilleur lendemain. Au milieu des tristesses du présent, nous avons besoin de ce réconfort.

Notre point de vue est donc que le mouvement actuel en faveur de l'école active, de l'école heureuse, de l'école créatrice de vouloir et de pouvoir plus encore que de savoir, est la continuation directe de l'œuvre de Rousseau, de Frœbel et de Pestalozzi. Nous ne voyons aucun divorce entre la doctrine qui a nourri notre jeunesse et l'a armée pour la pratique de l'enseignement, et les buts que poursuit avec une belle énergie et une ardeur scientifique indiscutable la pédagogie expérimentale d'aujourd'hui. Nous constatons seulement une évolution toute naturelle, qui tend à revoir à la lumière des faits et de leur étude raisonnée et expérimentale les intuitions géniales des créateurs de la pédagogie moderne ; c'est là un phénomène qui n'a rien de surprenant dans une époque que l'esprit de Descartes n'a point cessé d'animer.

Non que nous n'entrevoiyons, dans un avenir plus ou moins rapproché, une modification très sensible des méthodes pratiquées par les maîtres d'avant-garde. L'utilisation des instincts, par le moyen de laquelle on cherche à construire une forme nouvelle de l'enseignement sur la base exclusive de la psychologie de l'enfant, peut amener une transformation profonde de la forme des leçons et imprimer à l'éducation une orientation nouvelle. Mais si nous discernons sans peine en quoi on peut, à l'école, mettre à profit les dispositions naturelles qu'a l'enfant à construire, modeler, collectionner, voire même à mesurer ses forces à celles d'autrui, ou à faire preuve de solidarité ou d'affection, nous ne concevons pas encore une école publique, c'est-à-dire nombreuse *et à base d'enseignement collectif*, dans laquelle la préparation tout entière à la vie serait édifiée sur l'utilisation des instincts. La méthodologie qui fera disparaître de nos classes tout appel à la réceptivité de l'enfant, pour le laisser se développer uniquement par le moyen des activités naturelles, cette méthodologie reste encore à écrire ; et tant qu'elle nous fera défaut, nous devons recourir aux enseignements de nos devanciers pour préparer à nos écoles des maîtres qui les conduisent dans la voie d'un progrès exempt d'aventures par trop dangereuses.

Cela seul suffirait à expliquer l'éclectisme que révèle notre table des matières. Nous ne songeons pas à nous en affliger. *L'Éducateur* ne veut pas être pour ses lecteurs un censeur et un juge ; ceux-ci sont pour la plupart des praticiens aux prises, dans des circonstances très diverses, avec les difficultés d'une tâche dont ils ne peuvent que rarement modifier à leur gré les circonstances extérieures. Notre rôle est de les tenir au courant des idées et des tendances du jour et de servir d'intermédiaire entre eux et des collaborateurs qui soient à même de les renseigner. Nous nous réjouissons de la diversité même qu'offre la liste de nos collaborateurs : maîtres primaires et secondaires, institutrices des divers

ordres et professeurs d'Université s'y reconnaissent animés des mêmes préoccupations. Au plus grand dam de certains universitaires qui persistent à voir une sorte de déchéance dans la part que prennent quelques-uns de leurs collègues à l'œuvre nécessaire du rapprochement de tous ceux qui s'occupent d'éducation, nous constatons que l'*Educateur* a, en plusieurs circonstances, permis entre eux un contact qui ne peut qu'être profitable au pays.

* * *

Dans nos rapports précédents, nous avons passé en revue les différentes rubriques sous lesquelles nous classons nos articles. Nous ne nous arrêterons aujourd'hui qu'à celles à propos desquelles nous avons quelque chose de nouveau à dire.

Nous n'avons pas ouvert de nouvelles *enquêtes* en 1919, et cela pour deux raisons. La première est que, par suite de la suppression de quelques numéros, nous manquons de place pendant la période d'été. La deuxième est que seules les enquêtes touchant aux intérêts du corps enseignant ont provoqué, en 1917 et 1918, des réponses en nombre suffisant. Cette constatation est affligeante, mais nous avons le devoir de la faire. Nous espérons vivement qu'elle sera contredite par les résultats de notre nouvelle enquête, actuellement ouverte à propos des examens de recrues.

La rubrique *Tribune libre* a trouvé une utilisation multiple, bien que dans le domaine matériel essentiellement. A ce propos, on nous a reproché d'avoir « gendarmé » certains articles et d'avoir répondu nous-même à des correspondances. On voudrait pouvoir publier sous cette rubrique n'importe quoi, sans risque d'être contredit par la rédaction. Nous y souscrivons à une double condition : 1° que la vérité soit respectée dans les faits allégués par nos correspondants ; 2° que le ton général de l'article n'aille pas directement à l'encontre du but de l'*Educateur* et ne soit pas de nature à ôter à de jeunes maîtres le goût de leur profession, la foi en eux-mêmes et en l'institution qu'ils ont librement accepté de servir. Nous ne sommes intervenu que lorsque ces deux conditions n'étaient pas remplies.

Nous aimerions voir se développer la rubrique *Questions de programmes et de méthodes*, grâce à laquelle nos lecteurs peuvent échanger le résultat de leurs expériences.

Notre *partie narrative* a bénéficié d'une contribution particulièrement importante grâce à la plume alerte de M^{me} L. Hautesource, à son remarquable don d'observation et à son esprit caustique tempéré par une véritable vocation d'éducatrice. *Françoise entre dans la carrière* a,

paraît-il, dans tel de ses chapitres, offensé des convictions que nous respectons; nous le regrettons, mais sommes surpris que les lecteurs offusqués des libres propos de Françoise Burnet n'aient pas taillé leur plume la meilleure et répliqué en de nouvelles *Lettres à Françoise* que l'*Educateur* eût inséré volontiers et dont M. Marcel Prévost n'aurait pris nul ombrage. Nous supposons nos lecteurs suffisamment armés de sens critique pour avoir su se faire une opinion personnelle, avec ou sans réserves, à propos des questions traitées sous une forme où le sévère se mêlait au gai.

Notons encore deux faits dignes de remarque apportés par l'année 1920. L'adoption de la revue *Pro Juventute*, comme organe trilingue de la Société suisse d'hygiène scolaire a entraîné la disparition du supplément à l'*Educateur*, que M. L. Henchoz a dirigé pendant plusieurs années avec beaucoup de dévouement. Pour la première fois, par contre, l'organe de la S. P. R. a donné en supplément les analyses bibliographiques de la Commission de lecture de notre société, ce qui aura pour effet d'augmenter de beaucoup leur utilité pratique. Déchargée de l'analyse d'ouvrages non pédagogiques, la partie bibliographique du journal pourra être réservée exclusivement aux livres scolaires ou aux ouvrages d'éducation et de documentation; même réduit à ces proportions, c'est là un travail dont on ne peut que difficilement mesurer à distance toute la difficulté.

* * *

Nous donnons ci-dessous les considérations inspirées par l'élaboration de la *Partie pratique* à notre dévoué et très compétent collaborateur M. A. Chessex :

Une « partie pratique » qui se bornerait à publier des matériaux quelconques sur des sujets quelconques en un temps quelconque n'aurait aucune raison d'être. Dans la mesure modeste où la place dont elle dispose le lui permet, la « partie pratique » de l'*Educateur* doit participer au mouvement général des idées pédagogiques; elle doit s'efforcer de s'adapter le plus possible aux besoins du moment, aux préoccupations de l'heure.

Notre « partie pratique » a publié des leçons-types et des conseils destinés à ceux qui débutent dans l'enseignement. Elle a rendu compte d'expériences et d'essais qui ont été faits dans le domaine spécial de l'éducation morale et civique par le self-government. Elle a donné des matériaux pour l'éducation morale et elle en donnera encore.

Quant au calcul et à la comptabilité, nos manuels sont généralement suffisants. Mais en attendant qu'on les revise et qu'on en mette les chiffres en harmonie avec les prix actuels des choses, tout ce que nous pourrons publier dans ce domaine sera utile.

En ce qui concerne la langue maternelle, nous avons donné les résultats des

recherches expérimentales de M. Jean Tissot sur l'orthographe, et les leçons pratiques qu'il en a tirées. Nous y avons joint des morceaux choisis en prose ou en vers pouvant servir de lectures, de dictées, de modèles de composition, de récitation, de moyen d'éducation nationale, etc., et nous venons de commencer la publication d'une série de leçons de vocabulaire et d'orthographe basées sur le livre de lecture du degré inférieur de l'école primaire.

Dans le cadre de « l'école active », nous publions toujours avec empressement les trop rares leçons expérimentales de sciences physiques et naturelles de M. Paul Jomini.

Quant au dessin, il a conquis depuis dix ans une place d'honneur au programme de l'école primaire. Cette place d'honneur, nous la lui avons donnée aussi à l'*Educateur* (13 leçons avec clichés sur 18 numéros pratiques en 1919). Mais c'est désormais *au travail manuel en rapport avec toute l'activité scolaire* que nous aurons le devoir de réserver la part du lion, puisque c'est incontestablement à cette tâche spéciale que le corps enseignant actuel est le plus mal préparé.

* * *

Au moment où j'ai pris la plume de rédacteur en chef, la guerre battait son plein et le doute au sujet de son issue torturait nos cœurs. L'horrible cauchemar a pris fin, mais l'étreinte qu'il a mise sur les âmes n'est point encore dissipée. Ballottée au vent de l'époque, la barque de l'*Educateur* n'a point chaviré; en dépit de maints écueils, elle a progressé et ajouté un cycle nouveau à tous ceux qu'elle a déjà parcourus.

Et voici que nos assises romandes, tenues pour la dernière fois à la veille du 1^{er} août 1914, vont se réunir de nouveau, avec le devoir de pourvoir au choix de ceux qui dirigeront, pendant quatre nouvelles années, les destinées de notre chère Société pédagogique. Je mets à la disposition du Comité de cette Société, pour la fin de l'année courante, le mandat qu'il m'a confié il y a bientôt quatre ans. Appelé à la rédaction de notre journal en cours de période administrative, je n'en aurai été, selon la lettre de nos statuts, que le rédacteur provisoire: je demande à n'avoir pas été autre chose. Car le journalisme « occupation accessoire » est une rude tâche, moins par le travail matériel qu'il nécessite que par la tension nerveuse continuelle qu'il impose; mené de front avec les devoirs journaliers d'un maître d'école, il exige des forces intactes.

Que la bonne étoile qui a brillé de tout temps sur l'*Educateur* continue à éclairer sa voie! Qu'il connaisse encore de longs jours de travail fécond pour le progrès et l'honneur de l'école romande!

Lausanne, juin 1920.

ERNEST BRIOD.

ÉDITION J.-H. JEHEBER

GENÈVE — 20, rue du Marché.

LIVRES DE MARDEN

Les Miracles de la Pensée	Fr. 6.—
La Joie de vivre	„ 6.—
L'Influence de l'optimisme	„ 2.50
Le Succès par la volonté	„ 6.—
Le Corps et l'Esprit	„ 3.50
Fais bien ce que tu fais	„ 1.—
L'Employé exceptionnel	„ 3.—

LIVRES DE TRINE

Les Forces supérieures de l'intelligence et de l'esprit	Fr. 7.—
Ce que tout le monde cherche	„ 2.50
Le bien suprême	„ 2.50

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

La plus ancienne compagnie suisse d'assurances sur la vie.

Service principal fondé en 1857.

Mutuelle pure. — Pas de responsabilité personnelle des assurés.

Le plus important portefeuille d'assurances suisses.

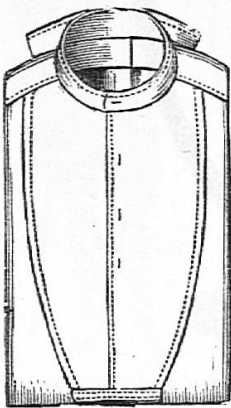
Tous les bonis aux assurés.

Par suite du contrat passé avec la *Société pédagogique de la Suisse Romande*, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à M. **J. Schächtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11, **Lausanne**.

Pensionnat

à vendre pour raisons santé, en campagne vaudoise, un pensionnat (60-65 garçons); excellente clientèle **sans réclame aucune**; on pourrait y joindre un bon domaine. Affaire de 1er ordre. Entrée à convenir. Adr. offres sous **X 25223 L**, **Publicitas S. A., Lausanne**.



CH. DODILLE — RUE —
HALDIMAND 11

CHEMISES :—: COLS

**Trousseaux complets
pour Messieurs.**

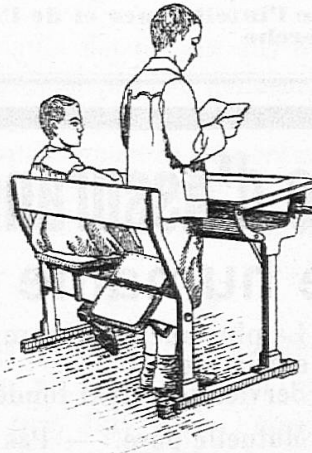
Fabrique spéciale
de
MOBILIER et MATÉRIEL pour ÉCOLES
Jules Rappa
GENÈVE

TABLEAUX

NOIRS

PORTE-

CARTES



Demandez
notre
prix-courant.

Les modèles
sont prêtés
gratuitement
pour être mis
à l'essai dans
les écoles.

DÉPOT DES JEUX ÉDUCATIFS DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU



Exactitude

Beauté

Solidité

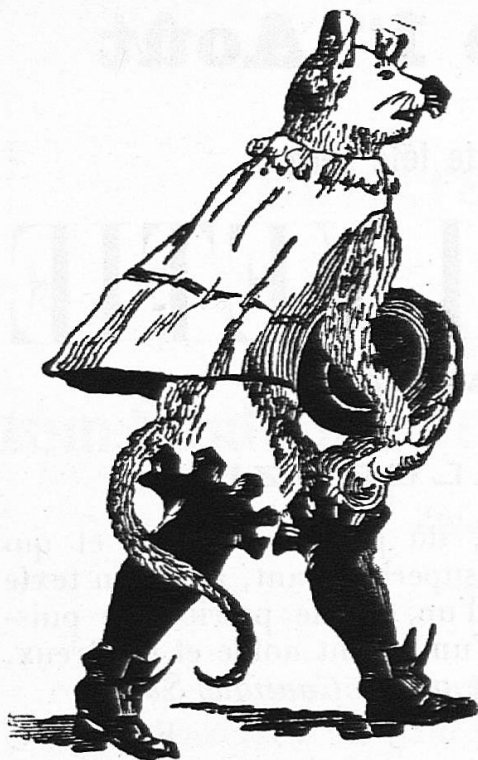
ZENITH

La montre parfaite

Demandez catalogues illustrés par fabrique
des Montres Zenith au Locle, dép. F.



En vente chez les bons horlogers.



Nous offrons pendant qu'il y a du stock :

Sandales, cuir brun, flexibles :

N ^{os} 22 à 26	Fr.	8.75
» 27 à 34	»	10.75
» 35 à 39	»	12.75

Pantoufles, satin, toutes nuances, semelle feutre, N^{os} 35 à 41 . . . » 4.75

Pantoufles, feutre, semelle cuir, N^{os} 36 à 41 » 5.75

Pantoufles, satin, à brides, semelle feutre, N^{os} 22 à 34 » 3.95

Socques, non fourrées, pour dames et garçons. » 5.75

Envoi contre remboursement

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

VÊTEMENTS coupe moderne

MAISON MODÈLE



MAIER & CHAPUIS
LAUSANNE

Place & rue du Pont

COSTUMES SPORT
Manteaux de pluie
Toute la Chemiserie

10⁰

Au comptant, escompte
aux instituteurs de
la S. P. R.

Prix en chiffres connus

Préparons le 1^{er} Août

Le grand succès de cette fête sera :

LIBRE HELVÉTIÉ

Paroles d'Eugène RAMBERT

Musique de

E. JAKUES-DALCROZE

Voilà deux noms aimés, entre tous, du public romand, et qui dispense de toute recommandation. Ce superbe chant, avec son texte enflammé, d'une saisissante actualité, d'un souffle patriotique puissant, d'une mélodie très entraînante, d'un accent noble et généreux, ne tardera pas à devenir aussi populaire que le *Cantique Suisse*.

Pour chant et piano. Fr. 2.—

Pour Chœur d'hommes, partition » 0.40

(Peut être exécuté avec accompagnement de piano.)

Grand choix en tous genres de CHŒURS PATRIOTIQUES

Dans les réunions, banquets, etc., chantez les

Dix Chansons Villageoises

Musique de G. Waldner.

Paroles de M. Chamot.

J'y suis' tant bien. — Boire son verre. — Mon chalet

La montée des vaches. — Les boueyrons.

Le ramasse-pompons. — Le lac de Bret.

Le vin de Gollion: — Les yeux bleus de ma bonne amie.

L'amoureux de la Julie.

Un album pour chant et piano : Fr. 5.—

FOETISCH FRÈRES (S. A.), éditeurs

Lausanne, Neuchâtel, Vevey, Paris.

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.) — E. Visinand, éditeur.

Universität Basel.

Ferienkurs 1920 zum Studium der deutschen Sprache.

Zweites Jahr.

Die Universität Basel, ermutigt durch den Erfolg des 1. Ferienkurses im Jahre 1919, veranstaltet auch dieses Jahr einen Ferienkurs zum Studium und zur Fortbildung in der deutschen Sprache. Er steht allen romanischen Schweizern und allen Ausländern offen.

Der Kurs beginnt Dienstag, den 13. Juli, 10 Uhr vormittags in der Universität. Er dauert sechs Wochen, das heißt vom 13. Juli bis zum 21. August. Er kann für vier Wochen (13. Juli bis 7. August) oder für 6 Wochen (13. Juli bis 21. August) besucht werden.

Der Kurs sucht sein Ziel durch Übungen (wöchentlich 15 Stunden) und Vorlesungen (wöchentlich 7 Stunden) zu erreichen. Alle Übungen und Vorlesungen werden ausschließlich in deutscher Sprache gehalten.

Für die Übungen sind 3 Stufen vorgesehen (untere, mittlere und obere Stufe), in welche die Teilnehmer je nach ihren Vorkenntnissen eingeteilt werden. Die Teilnehmerzahl einer Klasse beträgt höchstens 25 Studierende. Es werden daher nach Bedürfnis Parallelklassen eingerichtet. Für bestimmte Übungen sind Spezialklassen nach den Nationalsprachen der Besucher vorgesehen, wenn eine genügende Zahl sich einstellt.

Die Teilnehmer erhalten Gelegenheit, die reichen historischen und künstlerischen Sehenswürdigkeiten (Museen und Monumente) und hauptsächlichsten Industrien

der Stadt kennen zu lernen. Wöchentlich werden Ausflüge in die weitere Umgebung der Stadt veranstaltet.

Zum Ferienkurs werden zugelassen vor allem die Studenten und Studentinnen aller Fakultäten, ferner Lehrer, die schon im Berufe stehen, und die Schüler und Schülerinnen der obersten Klasse der Gymnasien, Realschulen, Töchterschulen und Lehrerseminare.

Programm.

Übungen.

Die Übungen werden geleitet von den Herren Dr. Wilh. Altwegg, Karl Brändli, Hans Matter, Prof. Dr. Max Niedermann, Dr. Charles Pernoux, Wilhelm Schalch und Dr. Emil Steiner, alles Lehrer an der Universität und an den höhern Schulen Basels. Nach Bedürfnis werden weitere Lehrkräfte herbeigezogen.

Die Übungen betreffen:

Lektüre und Interpretation deutscher und schweizerischer Autoren (3—4 Stunden wöchentlich).

Übersetzungen aus dem Französischen (event. Englischen, Italienischen oder anderer Sprachen) ins Deutsche (3—4 Stunden wöchentlich).

Konversation und Vortragsübungen (3 Stunden wöchentlich).

Grammatisch-stilistische Übungen (1—2 Stunden wöchentlich).

Phonetik (1—2 Stunden wöchentlich).

Schriftliche Arbeiten (1—2 Stunden wöchentlich).

Gesang. Auf Verlangen einer genügenden Zahl Teilnehmer wird eine wöchentliche Gesangsstunde eingelegt.

Die Zahl der Stunden in den einzelnen Fächern wechselt auf den verschiedenen Stufen.

Die Lehrmittel für die Übungen werden im Sekretariat der Universität bereitgehalten.

Vorlesungen.

1. Dr. Emil Steiner: Die deutsche Literatur im klassischen Zeitalter (von Klopstock bis Goethe), (insgesamt 12 Stunden).
2. Dr. Ernst Jenny: Der deutsche Roman im XIX. Jahrhundert (8 Stunden).
3. Dr. Wilhelm Altwegg: Die Literatur der deutschen Schweiz im XIX. Jahrhundert (Gotthelf, Keller, Meyer, Spitteler), (insgesamt 8 Stunden).
4. Prof. Dr. Ernst Tappolet: Die Mundarten der welschen Schweiz (insgesamt 4 Stunden).
5. Prof. Dr. Friedr. Rintelen: Deutsche Kunst im XV. und XVI. Jahrhundert (insgesamt 8 Stunden).
6. Dr. Emil Schaub: Das Basler Schulwesen (insgesamt 2 Stunden).

Die Übungen und Vorlesungen finden nach Möglichkeit in der Universität, Rheinsprung 11, statt.

Das Kursgeld für 4 Wochen beträgt Fr. 60.—, für 6 Wochen Fr. 80.—. Weitere Gebühren werden nicht erhoben.

Das *Kursgeld* wird auf dem Sekretariat der Universität bei der Einschreibung entrichtet. Am Schlusse erhalten die Teilnehmer ein Zeugnis über den Besuch des Ferienkurses.

Die Universitätsbibliothek (Schönbeinstraße 20) und der Lesesaal und die Bibliothek der Basler Studentenschaft (Rheinsprung 21) stehen während der Dauer des Kurses den Teilnehmern offen und zur Verfügung.

Auskunft jeder Art, auch über Wohnungs- und Pensionsverhältnisse und deren Nachweis (*mittlerer* Preis der Zimmer Fr. 30—40 monatlich), der Pensionen (Zimmer und Essen Fr. 170—200 monatlich) *erteilt das Sekretariat der Universität oder der Leiter der Kurse.*

Basel, im Mai 1920.

Der Leiter des Ferienkurses:
Prof. Dr. E. Dürr.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI^{me} ANNÉE — N° 27.

LAUSANNE, 3 juillet 1920.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

(Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible: 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie: Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

Pour paraître prochainement :

Recueil de Dictées

à l'usage des

Ecoles primaires de la Suisse romande

par

Charles VIGNIER et Ernest SAVARY

*Grammaire. - Vocabulaire. - Elocution. - Rédaction.
Lecture expliquée.*

L'enseignement du français est le plus important de nos classes primaires, mais aussi, il faut l'avouer, un des plus difficiles. Faire une étude approfondie de l'orthographe n'est pas chose aisée et tout doit être tenté pour la faciliter. Un des moyens les plus employés, et un des meilleurs, est assurément *la dictée*. Malheureusement les recueils mis à la disposition des maîtres sont trop souvent composés de textes choisis au hasard et sans gradation, tant au point de vue de la grammaire que du vocabulaire.

MM. Vignier, inspecteur de l'enseignement primaire, à Genève, et Savary, chef de service, à Lausanne, ont voulu faciliter la tâche si lourde des maîtres en publiant un recueil renfermant 265 dictées précédées chacune d'une préparation complète et un grand nombre de dictées d'examen données dans les cantons de Genève et de Vaud.

Ce recueil suit pas à pas le Cours de langue française pour le degré moyen en usage dans nos classes primaires romandes. Les textes sont soigneusement gradués, soit comme longueur soit comme difficultés. Chaque dictée est précédée d'un vocabulaire avec définition des mots les plus difficiles et d'intéressantes indications méthodologiques. Elle est suivie d'exercices qui seront d'une utilité très grande, particulièrement dans les classes à plusieurs divisions.

Grâce à cette nouvelle publication les maîtres ne seront plus contraints de perdre un temps précieux à la recherche de morceaux appropriés à leurs leçons de français. Ils trouveront dans ce volume tout ce qui leur est nécessaire. Les morceaux choisis sont tirés des meilleurs auteurs français et suisses et ils ne sortent pas l'enfant de son milieu naturel. La méthode proposée est nouvelle ; elle a été expérimentée et on peut assurer les maîtres qui la suivront qu'ils obtiendront d'excellents résultats.